

DATE	OPERATIONS DE MOBILITE			
	CALENDRIER GENERAL	Calendrier REP+	Calendrier Erea/ERPD	Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française, Wallis et Futuna, Saint-Pierre-et-Miquelon, Mayotte
				10 septembre au 1^{er} octobre : Saisie des vœux d'affectation des candidats
02-oct-18	Publication dans le Portail agent disponible sur le site www.education.gouv.fr des postes vacants et des postes dont le titulaire a déclaré une intention de mobilité : du mardi 2 octobre au lundi 29 octobre 2018 à minuit.			2 au 8 octobre : Edition de la confirmation de demande par les candidats
02-oct-18	Saisie des demandes initiales, validation et édition de leur demande de mobilité par les candidats dans le Portail agent disponible sur le site www.education.gouv.fr : du mardi 2 octobre au lundi 29 octobre 2018 à minuit.			10 octobre : Envoi de la liste des candidats aux recteurs par la DGRH E2-3 Au plus tard le 24 octobre : Envoi des dossiers par les académies au service de l'encadrement A partir du 25 octobre : Examen des dossiers par le bureau DGRH E2-3
29 octobre 2018 minuit	Fermeture du serveur permettant la saisie des demandes de mutation			
		du mardi 2 octobre au lundi 29 octobre 2018 à minuit. Publication dans le Portail agent disponible sur le site www.education.gouv.fr des postes vacants de principal et de principal adjoint de collège Rep+		
		à partir du lundi 5 novembre 2018. Publication sur la Briep et sur les PIA des fiches de profil des postes vacants et susceptibles d'être vacants de chef d'établissement et des postes vacants de chefs d'établissement adjoints dans les collèges Rep+ :	à partir du lundi 5 novembre 2018 Publication sur la Briep et sur les PIA des fiches de profil des postes de directeur d'Erea et de directeur d'ERPD vacants et des postes susceptibles d'être vacants ; Publication sur la Briep des fiches de profil des postes de directeur d'Erea et de directeur d'ERPD vacants et des postes susceptibles d'être vacants	
16-nov	Transmission à l'administration centrale par les vice-recteurs des dossiers de mobilité des personnels de direction devant être affectés en académie à l'issue d'un séjour dans une collectivité d'outre-mer ou à Mayotte			
20-nov	Transmission à l'administration centrale par les organismes concernés (AEFE, MLF, ministère des Armées, etc.) des dossiers de mobilité des personnels de direction devant être réintégré après un détachement			
		vendredi 23 novembre 2018 Date limite de réception par les recteurs des académies d'origine des dossiers de candidature au recrutement des personnels de direction dans les fonctions de directeur d'Erea et/ou de directeur d'ERPD	vendredi 23 novembre 2018 Date limite de réception par les recteurs des académies d'origine des dossiers de candidature au recrutement des personnels de direction dans les fonctions de directeur d'Erea et/ou de directeur d'ERPD	29-nov-18 Envoi des dossiers de candidature aux vices-recteurs
		du vendredi 23 novembre au vendredi 14 décembre 2018 Inscription des avis des recteurs des académies d'origine sur les dossiers de candidature et date limite d'envoi des dossiers aux recteurs des académies demandées	du vendredi 23 novembre au vendredi 14 décembre 2018 : inscription des avis des recteurs des académies d'origine sur les dossiers de candidature et date limite d'envoi des dossiers aux recteurs des académies demandées	
	Envoi des accusés réceptions aux candidats par les recteurs des académies d'accueil : dès réception des dossiers.			
18-déc-18	Réunion des CAPA			

19-déc-18	Saisie informatique des caractéristiques des établissements et des items d'évaluation sommative des candidats à la mobilité			
	Transmission à l'administration centrale par les recteurs des dossiers de mobilité			
janv-19		8 au 25 janvier 2019 Entretien avec les Recteurs d'Académie d'accueil pour les demande de mutation en collège REP +	8 au 25 janvier 2019 Entretien avec les Recteurs des académies demandées et inscription de leurs avis sur les dossiers	7 au 25 janvier 2019 Entretien de recrutement
		29-janv-19 Date limite de transmission des dossiers à la DGRH - bureau E2-3 par les recteurs des académies d'accueil		28-janv-19 Transmission à la DGRH - service de l'encadrement par les vice-recteurs du projet de mouvement interne et des propositions définitives d'affectation
4 janvier 2019 au 18 janvier 2019	1re période supplémentaire de publication des postes vacants et de saisie des modifications de vœux dans le Portail agent disponible sur le site www.education.gouv.fr			
17-janv-19	Transmission des PV de CAPA à l'administration centrale			
18-janv-19	Sauf cas particulier grave, les candidats sont informés qu' aucune modification ou annulation de vœux et aucune annulation de demande de mobilité ne sera acceptée après le vendredi 18 janvier 2019 pour ce qui concerne le mouvement sur les postes de chef d'établissement			
		28 et 29 mars 2019 : CAPN des chefs d'établissement		
		A partir du 2 avril 2019 : Publication sur la Briep et sur les PIA des fiches profil des postes nouvellement vacants de chef d'établissement et des fiches profil des postes vacants de chefs d'établissement adjoints dans les collèges Rep+	A partir du mardi 2 avril 2019 : Publication sur la Briep et sur les PIA des fiches de profil de postes de directeur d'Erea et de directeur d'ERPD restant à pourvoir ; Publication sur la Briep et sur le site	
9 au 18 avril 2019	2e période supplémentaire de publication des postes vacants et de saisie des modifications de vœux dans le Portail agent disponible sur le site www.education.gouv.fr	9 avril 2019 : Date limite de réception des dossiers par les recteurs des académies d'origine 9 au 17 avril 2019 : Inscription des avis des recteurs des académies des académies d'origine 17 avril 2019 : Date limite d'envoi des dossiers aux recteurs des académies d'accueil		
			du mardi 9 au mercredi 17 avril 2019 Inscription des avis des recteurs des académies d'origine sur les dossiers 17 avril 2019 : Date limite d'envoi des dossiers aux recteurs d'académies d'accueil	
			17 avril 2019 au 2 mai 2019 : Entretiens avec les recteurs d'académies d'accueil et inscription de leurs avis sur les dossiers	
18-avr-19	aucune modification ou annulation de vœux et aucune annulation de demande de mobilité ne sera acceptée après le jeudi 18 avril 2019 pour ce qui concerne le mouvement sur les postes de chef d'établissement adjoint et les ajustements sur postes de chef d'établissement.			

		3 mai 2019 : Date limite de transmission des dossiers à la DGRH par les recteurs d'académie	Mi-mai 2019 : Réunion d'accueil et d'information à l'attention des candidats retenus 1^{er} août 2019 : Date d'affectation des candidats en Nouvelle-Calédonie, à Mayotte, en Polynésie française et à Wallis et Futuna 1^{er} août 2019 : Date d'affectation des candidats à Saint-Pierre-et-Miquelon
<u>28 mars au 29 mars 2019</u>		<u>CAPN : mouvement des chefs d'établissement</u>	
Publication individuelle des résultats de mutation 29 mars 2019 au soir. www.education.gouv.fr			
<u>4 et 5 juin 2019</u>		<u>CAPN des adjoints et ajustement sur postes de chefs</u>	
<u>10-juil-19</u>		<u>CAPN : ajustement du mouvement des chefs</u>	